VOYAGE SCOLAIRE NICE
Du 28 mai au 01 juin 2018
53 élèves + 6 accompagnateurs

Transport aérien :

Aller : 28 mai 2018 Ajaccio/ Nice 7h30 -8h15
Retour : 01 juin 2018 Nice/Ajaccio 18h00 – 18h45

Descriptif du circuit

Lundi 28 mai 2018

Départ d'Ajaccio à 7h30. Arrivée vers 8h15 à l'aéroport de Nice puis départ en car pour Monaco.
Visite libre du musée océanographique de Monaco + **Atelier jeu de piste** (2 x 1h30)
Déjeuner au restaurant panoramique du musée océnaographique.
Départ en car à 16h30 pour le village de vacances la semeuse Berthemont les bains.
Arrivée au centre de vacances, installation et dîner.

Mardi 29 mai 2018

Petit-déjeuner au centre puis départ en car avec un panier repas pour le déjeuner.
Journée au **centre sportif Vésubia montain Park.**
Pique-nique et goûter puis retour en car vers le centre.
Dîner et nuit au centre.

Mercredi 30 mai 2018

Petit-déjeuner au centre puis départ en car avec un panier repas pour le déjeuner.
Randonnée dans **le parc du Mercantour** avec un guide de montagne.
Pique-nique et goûter puis retour en car vers le centre.
Dîner et nuit au centre.

Jeudi 31 mai 2018

Petit-déjeuner au centre puis départ en car avec un panier repas pour le déjeuner.
Parc Alpha : Visite, scénographies et course d'orientation.
Pique-nique et goûter puis retour en car vers le centre.
Dîner et nuit au centre.

Vendredi 01 juin 2018

Petit déjeuner au centre puis départ du centre en car avec un panier repas pour le déjeuner.
Visite du **MAMAC** puis visite guidée du **musée Matisse**. Ensuite, visite libre du **musée archéologique Terra Amata Cimiez.**
Pique-nique puis découverte du vieux Nice.
Retour à l'aéroport de Nice et départ pour Ajaccio à 18h45.

Inclure dans le devis :

- Le transport aérien + car à disposition pendant tout le séjour.
- L'hébergement au village de vacances la semeuse Berthemont les bains (option posée par le collège au 06/10/2017).
- Le déjeuner au restaurant panoramique musée océnaographique (option posée par le collège).
- L'entrée au musée océanographique de Monaco + Atelier jeu de piste.
- L'entrée au centre sportif Vésubia montain Park (option posée par le collège au 25/10/2017).
- L'entrée au parc du Mercantour + la visite guidée du parc.
- L'entrée au parc Alpha + Visite + scénographies + course d'orientation.
- L'entrée au MAMAC puis + entrée et visite guidée du musée Matisse +entrée au musée archéologique Terra Amata Cimiez.

Eléments contractuels et financiers

- **Le devis détaillera les prestations incluses dans le prix .**Le voyagiste indiquera ce que le prix ne comprend pas.
- **Les prix sont fermes et déterminés sous réserve de changement d'effectifs et de dates.**
- La proposition doit présenter **les garanties d'assurance et conditions d'annulation**, notamment l'assurance annulation individuelle. (Le prestataire précisera **le montant de l'assurance annulation** , celle-ci n'inclue pas les risques maladie, hospitalisation hors du lieu du domicile, rapatriement sanitaire, qui sont couverts par le contrat souscrit par le pouvoir adjudicateur auprès de son propre assureur « contrat d'établissement »).
- La proposition doit se présenter sous forme de contrat ou convention avec l'établissement qui devra reprendre de façon exhaustive claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée
- La proposition doit comporter un carnet de voyage comprenant le déroulement du séjour détaillé sur les éléments techniques et matériels essentiellement, notamment distance et temps de route entre le lieu d'hébergement et les sites prévus.
- Numéro d'appel d'urgence et assistance 24h/24.

L'offre sur les modalités d'acompte sera conforme à la loi n°92-645 du 13 juillet 1992, au décret n°94-490 du 15 juin 1994 et la circulaire n°97-193 du 11 septembre 1997 : **acomptes jusqu'à 70 % du cout total des prestations, le solde sera versé après service fait**. Le cahier de voyage descriptif du programme ne saurait constituer des documents permettant la réalisation du séjour.

En cas d'annulation du voyage, pour une cause de force majeure, les acomptes versés donnent lieu à remboursement.